

Sujet : [INTERNET] Eoliennes à Lupsault et Oradour

De : Mark Bignell <mark.bignell99@gmail.com>

Date : 07/02/2019 12:18

Pour : pref-obs-ep-lupsault-oradour@charente.gouv.fr

Bonjour,

Je joins une correspondance concernant le sujet mentionné ci-dessus.

Cordialement.

Mark Bignell

— Eoliennes Lupsault.jpg —

Contribution à l'enquête publique relative au ^[1]Projet de 7 éoliennes de 180m de haut à Lupsault et Oradour.

A l'enquêteur Dominique BICHON

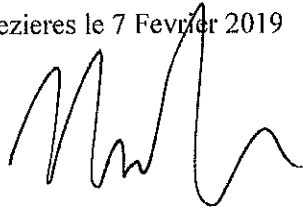
M. Bignell, Mark habitant à : 5 Chemin de la Chanterelle, La Brousse, 16140 Barbezieres

donne un avis défavorable à l'implantation des éoliennes sur les communes de Lupsault et Oradour, pour les raisons suivantes :

- comme indiqué par l'Institut National de l'Origine et de la Qualité (INAO) qui émet un avis défavorable, « ce projet peut porter atteinte durablement au paysage viticole de qualité des Charentes ainsi qu'au potentiel de développement des AOC du territoire ».
- Trop d'habitations sont situées à moins de 1km des éoliennes (les plus proches à environ 700m), 1Km étant la distance minimale pour que les riverains (et leur santé) ne soient pas trop affectés par les nuisances des éoliennes.
- Les éoliennes sont implantées trop près de la zone Natura 2000.
- L'énergie éolienne n'est pas une solution écologique pour la fabrication d'électricité. D'autres pistes de diversification des sources d'énergie (photovoltaïque, marémotrice, de la houle...) et économies d'énergie devraient être mises en avant pour ne pas continuer à dégrader la planète

Fait à Barbezieres le 7 Février 2019

Signature :



Sujet : [INTERNET] Eoliennes à Lupsault et Oradour
De : Carron Murphy <carron.murphy99@gmail.com>
Date : 07/02/2019 13:22
Pour : pref-obs-ep-lupsault-oradour@charente.gouv.fr

Bonjour,

Je joins une correspondance concernant le sujet mentionné ci-dessus.

Cordialement

Carron Bignell

— Eoliennes à Lupsault et Oradour.jpg —

Contribution à l'enquête publique relative au ^[1]_{SEP} Projet de 7 éoliennes de 180m de haut à Lupsault et Oradour.

A l'enquêteur Dominique BICHON

Mme BIGNELL, Carron habitant à : 5 Chemin de la Chanterelle, La Brousse, 16140
Barbezieres

donne un avis défavorable à l'implantation des éoliennes sur les communes de Lupsault et Oradour, pour les raisons suivantes :

- comme indiqué par l'Institut National de l'Origine et de la Qualité (INAO) qui émet un avis défavorable, « ce projet peut porter atteinte durablement au paysage viticole de qualité des Charentes ainsi qu'au potentiel de développement des AOC du territoire ».
- Trop d'habitations sont situées à moins de 1km des éoliennes (les plus proches à environ 700m), 1Km étant la distance minimale pour que les riverains (et leur santé) ne soient pas trop affectés par les nuisances des éoliennes.
- Les éoliennes sont implantées trop près de la zone Natura 2000.
- L'énergie éolienne n'est pas une solution écologique pour la fabrication d'électricité. D'autres pistes de diversification des sources d'énergie (photovoltaïque, marémotrice, de la houle...) et économies d'énergie devraient être mises en avant pour ne pas continuer à dégrader la planète

Fait à Barbezieres le 7 Fevrier 2019-02-07

Signature :

